

Val-d'Oise. Une piscine olympique intercommunale, en 2023, à Taverny-Saint-Leu-la-Forêt !

Le coût de cet équipement, qui aura vocation à recevoir les entraînements lors des Jeux olympiques de Paris en 2024, est estimé entre 25 et 30 millions d'euros. Livraison en 2023.

Publié le 1 Oct 18 à 17:35



La future piscine de Taverny-Saint-Leu aura une vocation sportive avec un bassin olympique de 50 m de huit ou dix couloirs (Photo Team Daf - stock-adobe).com (©DR)

Feu vert unanime

Le bureau communautaire de la communauté d'**agglomération Val Parisis** a choisi le site qui devrait accueillir cette nouvelle piscine intercommunale à vocation sportive, en 2023.

Les études pour le projet viennent de démarrer.

Cette future piscine olympique a vocation à se substituer à celles de **Taverny et de Saint-Leu**. Elle sera construite derrière le **centre commercial des Portes de Taverny**, vers le Bois d'Aguère, entre Taverny et Saint-Leu-la-Forêt, là où un temps, il avait été envisagé d'aménager une route faisant office de deuxième sortie du centre commercial.

Un site de 62 hectares, dont les deux villes ont l'emprise foncière. Retenu car idéalement placé à proximité de l'A115.

L'objectif affiché par l'agglomération est clair : il s'agit d'ouvrir la structure un an avant les Jeux Olympiques de Paris. La programmation de la construction sera finalisée en février 2019. Les piscines actuelles de Taverny et de Saint-Leu-la-Forêt fermeraient alors en 2023 au profit de ce nouveau centre aquatique.

Ce projet de piscine olympique, les maires de Taverny et Saint-Leu le portent depuis plusieurs années. Lorsque Taverny (avec d'autres communes) rejoint l'agglomération Val Parisis en 2013, le plan piscines (30 millions d'euros) a déjà été lancé, pour reconstruire les piscines de **Cormeilles-en-Parisis**, Herblay et un nouvel équipement sur **Pierrelaye-Beauchamp**.